



INITIATIVES SUR LA PROBLEMATIQUE FEMMES, PAIX ET SECURITE DANS LA REGION DES GRANDS LACS

INTRODUCTION

Partout à travers le monde, il est unanimement reconnu que la femme est la garante des valeurs culturelles de paix, d'amour, de fraternité, de tolérance et de solidarité.

La paix, la stabilité et le développement ne sauraient être réalisés, que si toutes les couches de la société participent activement à leur promotion, y compris la participation des femmes

En effet, pour favoriser l'émergence d'une société équilibrée et plus juste, les femmes doivent s'impliquer dans tout le processus de pacification et de reconstruction post-conflit. Cela nécessite que les principes d'égalité des genres soient intégrés non seulement dans les politiques et les législations nationales, mais également dans les us, coutumes et traditions.

Au regard de ce qui précède, depuis la mise en œuvre du processus de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, la volonté des Chefs d'Etat et de Gouvernement d'intégrer les femmes dans tous les secteurs de la vie au niveau des Etats membres y compris dans la résolution des conflits a été manifeste. C'est donc à dessein que le processus d'organisation et d'institutionnalisation de la CIRGL s'est voulu participatif et inclusif, car les Chefs d'Etat ont reconnu que l'exclusion est aussi à la base des conflits que la Région des Grands Lacs a connus.

LES PRINCIPAUX INSTRUMENTS JURIDIQUES

La Déclaration de Dar-Es-Salaam (2004)

La Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement (2006)

Le Protocole sur la prévention et la répression de la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants (2006)

La Déclaration de Goma sur les violences sexuelles (2008)

La Déclaration de Kampala sur les VSBG(2011)

L'Accord cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la région (2013)

La Déclaration de Goma sur Femmes, Paix et Sécurité (2016)

LES INITIATIVES DE LA CIRGL

Plaidoyer pour la promotion des droits des femmes et leur participation politique

La CIRGL a depuis le début du processus de sa création insisté sur la reconnaissance du rôle des femmes dans la gouvernance politique, la prévention et la résolution des conflits, car elle est convaincue que la prise de décisions et le maintien de la paix ainsi que la résolution des conflits et la consolidation de la paix ne sauraient être évidents que si les femmes y prennent part activement.

Pilier Prévention

La CIRGL soutient la mise en œuvre des résolutions comme outils indispensables visant à avoir un impact positif sur les femmes affectées par les conflits afin de réaliser une paix durable pour tous dans la Région. Elle traite les causes principales de la violence comme un préalable dans la lutte contre la violence sexuelle faites aux femmes dans les conflits aussi bien que dans la protection de leurs droits en soulevant l'aspect participation et redevabilité. Les conflits armés avec leur corollaire qu'est la prolifération des armés légères et de petits calibres (ALPC) empêchent les États de se stabiliser économiquement et absorbent d'immenses sommes d'argent qui auraient pu être dépensées pour la sécurité humaine, y compris la promotion de l'autonomisation des femmes. La prolifération d'armes est une grave menace à la sécurité des femmes et des filles car ces armes à feu favorisent la violence en particulier la violence sexuelle et sexiste.

La CIRGL a appuyé financièrement l'atelier avec la Plateforme de dialogue des femmes burundaises à Bujumbura pour la mise en commun de l'Agenda « Femmes et paix » dans le cadre du projet « One Action for Peace » initié par l'UA et la CIRGL le **1er Mars 2016**.

Mise en place d'un Pool de Médiateurs de paix de la CIRGL

Dans la recherche de solutions, la CIRGL a mis en place un Pool d'hommes et de femmes Médiateurs et Médiatrices de paix de la Région des Grands Lacs composé de 28 personnalités de haut niveau (9 hommes et 19 femmes). Les membres ont bénéficié d'une petite formation du 27 au 28 Juin 2016 à Nairobi. Cette formation va se poursuivre cette année sur une plus longue période sous la forme d'une retraite formative basée sur les échanges d'expériences avec les médiateurs d'autres CER.

Journées d'échanges avec les femmes burundaises

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'une des recommandations de la Déclaration de Goma de Juillet 2016 qui instruit le Forum régional des Femmes de la CIRGL et la Plateforme des femmes d'accompagner les femmes du Burundi, de la RCA, de la RDC et du Soudan du Sud dans la recherche de solutions pacifiques aux crises qui secouent leurs pays, la CIRGL et l'Union Africaine avec l'appui financier de Onufemmes Burundi ont organisé trois journées d'échanges qui ont réuni à Addis-Abeba des femmes burundaises pour les préparer à apporter leur contribution au processus du dialogue inter-burundais les 13, 14 et 15 Juin 2017. A l'issue des échanges, les participants ont élaboré une feuille de route, adopté une Déclaration.

Pilier Participation et plaidoyer

Les membres du Forum régional participent aux réunions à toutes les rencontres du Comité Interministériel régional (Ministres des Affaires Etrangères de la CIRGL) et des Sommets des Chefs d'Etat, aux réunions des membres du Comité régional sur les ressources naturelles et ce depuis le début du processus dans le cadre des mécanismes de suivi du Pacte à tous les niveaux. La Présidente du Forum fait des Déclarations en mettent un accent sur le plaidoyer quant à la prise en compte des besoins des femmes et des enfants de la région.

Réunions des membres du Comité Directeur du Forum régional des femmes de la CIRGL

En novembre 2016, le Bureau de l'Envoyé Spécial, l'UA et la Coopération suisse ont apporté un soutien technique et financier à la réunion stratégique du Forum à Khartoum, au Soudan. Les résultats de cette réunion se résument ainsi :

- Un Communiqué devant être présenté à la prochaine réunion des Ministres des Relations Extérieures (Comité Interministériel Régional) et au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement a été rédigé par les membres;
- Des échanges sur la tenue prochaine de l'Assemblée générale du Forum qui doit se tenir en 2017 année ont été faits ;
- Un cadre logique du Plan opérationnel annuel du Forum, assorti des activités prioritaires à mettre en œuvre en 2017 a été élaboré et adopté;
- L'état des lieux des Fora nationaux a été discuté ;
- Des informations sur la mise en place du Secrétariat autonome du Forum à Kigali et un budget de fonctionnement pour les deux (2) premières années ont été mis à la disposition des membres et validés par ceux-ci ;
- L'Accord de siège par les membres du Forum a été examiné.

Le défi majeur est de mobiliser des ressources financières pour la mise en place effective du Secrétariat du Forum et la mise en œuvre de leur plan opérationnel annuel.

Le Forum femmes est l'outil stratégique mis en place par le Secrétariat de la Conférence pour mener un plaidoyer afin de faire avancer les programmes et projets relatifs aux femmes tant au niveau du Secrétariat que dans les Etats membres de la CIRGL. Nous menons un plaidoyer ici pour qu'un siège permanent soit accordé officiellement à un membre du Forum régional des femmes au niveau du Comité d'Appui Technique de suivi de l'Accord cadre.

Pilier lutte contre les violences sexuelles et sexistes

Des recherches récentes menées par la CIRGL et diverses organisations, ont démontré que les conflits qui déchirent la région, continuent de détruire des millions de vies, surtout des femmes et des filles rurales, notamment lorsqu'elles fuient un conflit pour se réfugier dans les pays voisins. Les conséquences socio-économiques de ces crises ont touché de manière disproportionnée les femmes et les filles et leur impact a été durement ressenti par les épouses et familles des disparus, des assassinés et de ceux qui ont fui ou qui ont été recrutés par des groupes armés. Forcées par les circonstances de devenir chef de famille, les femmes et les filles ont dû assumer le rôle traditionnellement de soutien de famille dévolu aux hommes et ont été exposées à de plus hauts niveaux d'exploitation sexuelle.

Le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala et du Protocole sur la prévention et la répression de la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants

Une consultante a été recrutée pour évaluer la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala au niveau des Etats membres (Angola, Burundi, RCA, Congo, RDC, Kenya, Rwanda, Ouganda, Soudan, Tanzanie et Zambie) sur financement de la Banque Mondiale, à travers le projet "Projet d'urgence relative aux violences sexuelles et basées sur le Genre et la santé des femmes dans la Région des Grands Lacs". Le rapport compilé est disponible.

Avec l'appui de la Banque Mondiale, le Secrétariat met en œuvre un projet depuis Août 2015 « Projet d'urgence relatif aux VSBG et la santé des femmes dans la Région des Grands Lacs » financé par la Banque Mondiale qui s'articule autour de 3 composantes: **appui institutionnel à la CIRGL, appui au Centre Régional de Formation de Kampala, symposiums pour échanger les expériences au plan régional avec le Burundi, la RDC et le Rwanda. Ces trois pays** mettent en œuvre le même projet avec des composantes différentes. Un symposium d'échange d'expériences est prévu cette année pour échanger les bonnes pratiques.

Réunions de réflexion pour une implication positive dans l'inventaire des lois et lacunes aux lois existantes sur les VSBG dans les pays membres

Le programme a effectué des missions dans dix pays de la CIRGL (Angola, Burundi, Centrafrique, Congo, RDC, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan et Zambie) pour tenir des réunions de réflexion sur la mise en application des lois et pratiques judiciaires existantes sur les violences sexuelles et basées sur le Genre (VSBG). Ces réunions ont pour objet de : faire une analyse sur l'application de lois et pratiques judiciaires sur les VSBG dans les Etats membres qui entravent la mise en application des lois et pratiques judiciaires en matière de répression des cas de violences sexuelles et basées sur le Genre et contribuer à lutter contre l'impunité et à mieux protéger les victimes survivantes des VSBG et créer une plateforme de suivi de l'applicabilité des lois sur les VSBG au niveau national; collecter des informations sur les contraintes d'accès à la justice pour les victimes de violences sexuelles ; faire le suivi de l'applicabilité des lois sur les VSBG au niveau des Etats ; élaborer un document de plaidoyer sur les réformes aux lois et pratiques judiciaires sur les VSBG.

Cette descente a permis à la CIRGL d'élaborer un Guide pour l'accélération des procédures pénales en matière de VSBG.

Le Centre régional de formation sur les VSBG de Kampala dispense des formations pour les officiers de police, les Officiers de l'armée, les magistrats, avocats, assistants sociaux etc... sur la lutte contre les cas de VSBG.

Les Initiatives en cours

Finalisation du Plan d'Action Régional de la R1325
Elaboration de la Stratégie/Politique Genre de la CIRGL

Les Défis

- Absence de volonté politique de mettre en œuvre les engagements pris
- Absence d'un Mécanisme régional de concertation et de consultation entre les femmes pour la consolidation de la paix au niveau de la région des Grands Lacs
- Faible participation des femmes dans les instances de prise de décisions et dans les missions de négociation et de maintien de la paix
- Capacités limitées des femmes dans le domaine de la participation des femmes à la politique et aux processus de paix
- Existence de pesanteurs socio culturelles générées par un système patriarcal
- Marginalisation structurelle et systémique des femmes dans le processus de démocratisation
- Discriminations
- Absence de financement
- Absence de mécanismes nationaux de suivi/évaluation de la mise en œuvre de la R1325
- Absence de rapports de la mise en oeuvre

Conclusion

Les femmes doivent s'engager résolument vers la prévention et la consolidation de la paix, participer à la prise de décision et à la lutte contre l'intolérance et le sous développement de la Région, afin de contribuer à garantir un avenir meilleur pour les générations futures.